

BARÊME D'HONORAIRES VENTES IMMOBILIÈRES

AU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Transactions Immobilières : Maisons, Appartements, Terrains...

Professionnels ou Commerciaux

BARÊME APPLICABLE PAR TRANCHE DE PRIX DE VENTE

TRANCHE DE PRIX	HONORAIRES HT	TVA	HONORAIRES TTC à charge du vendeur	
Jusqu'à 22 900€	2500	500	3 000	
de 22 901€ à 45000€	3750	750,00	4 500	
de 45001€ à 55000€	4166,67	833,33	5 000	
de 55001€ à 69000€	5000	1 000,00	6 000	
de 69001€ à 79000€	5833,33	1 166,67	7 000	
de 79001€ à 152 000€	6666,67	1 333,33	8 000	
de 152 001€ à 170 000€	7500	1 500,00	9 000	
de 170 001€ à 215 000€	10833,33	2 166,67	13 000	
de 215 000€ à 260 000€	11666,67	2 333,33	14 000	
de 260 000€ à 305 000€	12500	2 500,00	15 000	
Au-delà de 305 000€	7% TTC du prix net vendeur			

Estimation réalisée avec analyse comparative de marché, prise des mesures du bien ...
150 € HT soit 180 € TTC



BARÊME D'HONORAIRES LOCATIONS

AU 1^{ER} OCTOBRE 2018

CONTRAT D'HABITATION LOI 6 JUILLET 1989 (SUR LA BAS DU LOYER HORS CHARGES)
---	------------------------------------

Quote part propriétaire	83,33	%	.100 %
Quote part locataire	83,33	%	.100 %

Réparti comme suit :

- / Honoraires relatifs à la visite constitution du dossier et à la rédaction du bail dans la limite de 8€/m²/quote-part
- / Honoraires relatifs à la réalisation de l'état des lieux d'entrée dans la limite de 3€/m²/quote-part
- / Honoraires d'entremise et négociation à charge du bailleur pour la somme entre les honoraires légaux et contractuelles

HONORAIRES DE RENOUVELLEMENT DE BAIL AVEC AUGMENTATION 60 € ht				
RÉDACTION D'ACTES DES STATIONNEMENTS				
Quote part propriétaire	45,83 € ht	55 € ttc		

Quote part locataire		45,83 € ht
1.1.0	PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX	30 %36 %
Sur la base des loyers annuels,	payable entre le bailleur et le preneur pa	ar moitié.
de renouvellement ou de révis	ion	150 € ht180 € ttc